

TEMPERATURE

Table with 2 columns: Fahrenheit and Centigrade. Rows for Du 5 juin 1903, 7 h. du matin, Midi, 8 P. M., 6 P. M.

Bulletin Météorologique.

Washington, D. C., 5 juin.—Indications pour la Louisiane.—Temp.—beau samedi et dimanche.—vents variables.

L'ABELLE DE DEMAIN.

SOMMAIRE.

- Les prophètes contemp. L'intelligence des bêtes. Sensations d'Italie. Charge d'âmes. La nuit de Noël dans le désert. L'Haliotide. Le Pége, Feuilleton du Dimanche. Mondanités, chifon. L'Actualité, etc., etc.

LE DEPLACEMENT

DE LA Nouvelle-Orléans.

L'ABELLE faisait hier, quelques réflexions fort justes sur le mouvement qui entraîne avec une rapidité merveilleuse notre ville sur la voie du progrès et, avec grande raison, elle donnait à ce mouvement le titre de Renaissance de la Nouvelle-Orléans.

Le fait est que, intelligemment dirigé et ne sortant pas de la voie qui a tracée la nature, ce mouvement doit nous conduire à de magnifiques résultats, sans précédents peut-être dans l'histoire de nos grandes communautés américaines. Mais est-ce une raison pour vouloir déplacer la ville comme on tente de le faire depuis tant d'années? Jusqu'à présent, par bonheur, on n'y a pas encore réussi et il faut espérer que, dans l'avenir, on n'y réussira pas davantage.

La Cité du Croissant, comme on l'a appelée à juste titre depuis sa fondation, est située entre la rue des Champs Elysées et la rue Poydras. Tous les efforts que l'on fera pour l'entraîner dans un autre sens échoueront fatalement.

Aujourd'hui, par exemple, il s'agit d'ériger parmi nous un grand hôtel, dont nous avons le plus grand besoin.

Les vrais amis de notre cité songent naturellement à élever cet édifice quelque part sur les vastes terrains qui ont de tout temps constitué la Nouvelle-Orléans.

Mais voici que l'on propose d'aller l'établir au sein, sur le Parc Audubon, à une heure de distance du centre de toutes les affaires.

L'idée n'est pas heureuse et nous avons la confiance que les promoteurs eux-mêmes l'abandonneront, au moment de prendre une décision.

Ce n'est pas la première fois que l'on tente de faire de ce parc un centre d'activité. On a voulu, il y a une vingtaine d'années, y établir une exposition universelle et on l'y a établie. Quelques spéculateurs y ont fait d'assez bonnes affaires; mais l'exposition elle-même a complètement échoué.

LES SIRENES

Par Jean Reibrach.

—Tout ça, c'est bien étonnant, parce que M. Albert est un garçon sérieux. Moi j'ai idée que lui n'aurait pas mieux demandé que de prendre la tannerie. On sait bien que c'est sa mère qui tient l'argent. Je crois que tout cela se rapporte à la demoiselle de M. Vêret. Oui, moi, voilà mon idée!

LA POPULATION EN AUSTRALIE.

En fait de population, l'Australie suit, dans le Nouveau-Monde, les traces suivies par d'autres peuples dans le Vieux-Monde. Non seulement l'augmentation de sa population est partout stationnaire, mais le courant d'immigration ne témoigne d'aucun progrès.

Il y a, selon toute apparence, de solides raisons à cet état de choses que les hommes publics de la colonie considèrent comme un danger social et politique.

La moyenne du coût de la vie est, en Australie, fort élevée; mais un désir égoïste et une réaction imprévoyante des habitants d'abandonner rien du luxe dont ils ont joui jusqu'à présent ont conduit à une restriction du nombre normal moyen des enfants dans les familles.

Et c'est pour une semblable raison, en grande partie, que l'immigration est dans la position qu'elle occupe actuellement, c'est à dire à cause d'un désir de ne rien partager avec leurs concitoyens de la mère-patrie.

Aussi voit-on se produire ce fait, qu'après une période de plus de cent ans la population australienne n'a accusé qu'une augmentation de quatre millions d'âmes, progression lente qui ne promet aucunement de devenir plus rapide, étant donné les empêchements qu'on crée à ceux qui désirent émigrer des villes anglaises surpeuplées.

Et cependant l'Australie est un pays où, jusqu'à un certain point, plus les bras sont nombreux, plus la richesse tirée du pays est considérable!

Le congrès national des mineurs. De Carmaux on écrit: Le congrès, dans sa dernière séance publique il y a quelques jours, présidée par M. Baily, a décidé que le siège de la fédération serait transféré à la Bourse du travail de Paris.

La dernière grève ayant, d'après les orateurs, démontré que les mineurs ne pouvaient pas obtenir des compagnies l'établissement de ce minimum, M. Joncaviel, propose que, sur l'initiative du congrès, l'Etat fixe ce minimum, par régions. Cette proposition est adoptée.

Relativement aux délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, le congrès décide de maintenir les décisions du congrès de Commeny, et d'inviter le Sénat à voter dans le plus bref délai le projet Baily, aux termes duquel les délégués mineurs feraient vingt-quatre journées et pourraient vivre en toute indépendance.

Au cours de la séance du soir, MM. Merzet, délégué du syndicat dissident de Montcaux, et Revol, délégué de la confédération du travail, demandent à être entendus par la commission de révision des statuts.

Après une longue discussion, le congrès décide que les délégués dissidents et les délégués de la directrice et la visite de Mme Lantény.

Dans le temps qu'elle quitta la classe, traversa la cour, monta l'escalier qui conduisait au cabinet de Mme Varin, tout un flot de souriantes imaginations se soulevèrent dans son esprit. La directrice, évidemment devait être ravie. Le mariage de Marthe, ne serait-ce pas une gloire pour le collège, pour elle-même? Le salon des Lantény, le salon de Marthe s'ouvriraient devant les professeurs, et la ville entière suivrait le mouvement.

Elle allait, légère au sol, arriérée un peu essouffée. La directrice l'accueillit avec un charmant sourire et lui désigna un siège tout près d'elle, l'air affable, confidante, maternelle. Pourtant, des ses premières paroles, Marthe fut saisie d'une inquiétude soudaine.

—Vous rappelez-vous, ma chère enfant, commença Mme Varin, les conseils que je vous ai donnés à votre arrivée? Je vous mettais en garde contre la petite fille, contre les relations extérieures! Vous avez cru pouvoir passer outre, ou, du moins, les circonstances vous ont entraînés à le faire! De mon côté, j'ai fermé les yeux, car il se pouvait que vous y rencontriez quelque avantage. C'était, au surplus, une expérience et nulle ne pouvait être mieux placée que vous pour la tenter. Eh bien! dites-moi, comment vous en

LA POPULATION EN AUSTRALIE.

Les journaux de Rome reudent compte de nouvelles découvertes archéologiques qui tendraient à prouver que Rome existait avant Romulus. En la voici substance:

Les fouilles qui se continuent méthodiquement, depuis le mois d'avril de l'an dernier, au "sepolcra pro Romulus", viennent d'amener la découverte successive de deux nouvelles tombes — la dernière faite ce matin — qui portent à huit le total des sépultures archaïques remises au jour en cet endroit.

De ces deux tombes, la première avait été découverte il y a cinq jours. Elle se composait d'un tronc d'arbre long d'un peu plus d'un mètre, creusé en son milieu et contenant le squelette d'un jeune enfant. Près du tronc d'arbre, quatre morceaux de "tuff" formant cabane abritaient sept vases funéraires, de formes diverses et peints en rouge et noir.

La découverte de cette première tombe fit pressentir à M. Boni, l'éminent directeur des fouilles, qu'une seconde devait se trouver dans le voisinage. Il prescrivit donc de travailler avec précaution ces derniers jours, et ce matin, en effet, comme il l'avait prévu, on découvrait la seconde tombe, qui est presque identique à la première.

Comme elle, elle renfermait un tronc d'arbre, un peu plus long que l'autre et contenant le squelette d'un jeune enfant un peu plus âgé; à côté de cette bierre primitive, quatre morceaux de "tuff" encore abritaient dix vases funéraires rouges et noirs.

Le "sepolcra" ou cette double découverte vient d'être faite s'étend en longueur entre le temple d'Antonin et de Faustine et l'Héron de Romulus, en largeur entre le couvent de San-Domiano et la Via Sacra.

La première tombe qui fut découverte le fut au mois d'avril de l'an dernier. C'était une tombe à crémation, composée d'un dolium fermé par une pierre, qui contenait l'urne funéraire et neuf vases.

A un demi-mètre de cette tombe, on en trouva une autre à inhumation, qui renfermait un squelette d'homme allongé entre deux morceaux de tuff avec une grosse boucle en bronze sur le thorax. Trois vases étaient à côté de la bierre.

Plus près de l'Héron de Romulus, on en trouva une troisième, la plus belle, mais qu'une latrine placée juste au-dessus d'elle au Moyen-Age avait, par malheur, gâtée. Elle était à crémation. Le dolium contenait 9 vases et une magnifique urne funéraire dite à cabane.

A proximité de cette tombe, on en découvrit une autre à inhumation, contenant quatre vases et un tronc d'arbre creusé dans lequel le squelette — cartilagineux sans doute — d'un tout jeune enfant était complètement pulvérisé.

Ces quatre tombes et les deux qui viennent d'être trouvées ce matin et il y a cinq jours, se trouvent à un profond respect que le professeur Montellus n'a pas craint de les faire remonter au troisième siècle avant Jésus-Christ. Toutefois, M. Boni croit qu'elles remontent seulement au septième siècle avant Jésus-Christ.

Les deux tombes qui complètent le total des huit et qui furent trouvées il y a quelques mois, étaient moins profondes. M. Boni les fait remonter au Ve siècle avant J. C.

Une renfermait un dolium couvert de morceaux de briques et contenant un squelette de tout jeune enfant; l'autre renfermait également un squelette d'enfant placé dans deux dolium réunis par leurs ouvertures. Dans aucune de ces deux tombes on ne trouva de vases.

La vérité excessivement importante qui découle logiquement de ces découvertes successives faites au "Sepulcra pro Romulus", c'est que les événements vont confirmer sans cesse la théorie de M. Boni d'après laquelle Rome existait bien longtemps avant Romulus.

Rome avant Romulus

Les journaux de Rome reudent compte de nouvelles découvertes archéologiques qui tendraient à prouver que Rome existait avant Romulus. En la voici substance:

Les fouilles qui se continuent méthodiquement, depuis le mois d'avril de l'an dernier, au "sepolcra pro Romulus", viennent d'amener la découverte successive de deux nouvelles tombes — la dernière faite ce matin — qui portent à huit le total des sépultures archaïques remises au jour en cet endroit.

De ces deux tombes, la première avait été découverte il y a cinq jours. Elle se composait d'un tronc d'arbre long d'un peu plus d'un mètre, creusé en son milieu et contenant le squelette d'un jeune enfant. Près du tronc d'arbre, quatre morceaux de "tuff" formant cabane abritaient sept vases funéraires, de formes diverses et peints en rouge et noir.

La découverte de cette première tombe fit pressentir à M. Boni, l'éminent directeur des fouilles, qu'une seconde devait se trouver dans le voisinage. Il prescrivit donc de travailler avec précaution ces derniers jours, et ce matin, en effet, comme il l'avait prévu, on découvrait la seconde tombe, qui est presque identique à la première.

Comme elle, elle renfermait un tronc d'arbre, un peu plus long que l'autre et contenant le squelette d'un jeune enfant un peu plus âgé; à côté de cette bierre primitive, quatre morceaux de "tuff" encore abritaient dix vases funéraires rouges et noirs.

Le "sepolcra" ou cette double découverte vient d'être faite s'étend en longueur entre le temple d'Antonin et de Faustine et l'Héron de Romulus, en largeur entre le couvent de San-Domiano et la Via Sacra.

La première tombe qui fut découverte le fut au mois d'avril de l'an dernier. C'était une tombe à crémation, composée d'un dolium fermé par une pierre, qui contenait l'urne funéraire et neuf vases.

A un demi-mètre de cette tombe, on en trouva une autre à inhumation, qui renfermait un squelette d'homme allongé entre deux morceaux de tuff avec une grosse boucle en bronze sur le thorax. Trois vases étaient à côté de la bierre.

Plus près de l'Héron de Romulus, on en trouva une troisième, la plus belle, mais qu'une latrine placée juste au-dessus d'elle au Moyen-Age avait, par malheur, gâtée. Elle était à crémation. Le dolium contenait 9 vases et une magnifique urne funéraire dite à cabane.

A proximité de cette tombe, on en découvrit une autre à inhumation, contenant quatre vases et un tronc d'arbre creusé dans lequel le squelette — cartilagineux sans doute — d'un tout jeune enfant était complètement pulvérisé.

Ces quatre tombes et les deux qui viennent d'être trouvées ce matin et il y a cinq jours, se trouvent à un profond respect que le professeur Montellus n'a pas craint de les faire remonter au troisième siècle avant Jésus-Christ. Toutefois, M. Boni croit qu'elles remontent seulement au septième siècle avant Jésus-Christ.

Les deux tombes qui complètent le total des huit et qui furent trouvées il y a quelques mois, étaient moins profondes. M. Boni les fait remonter au Ve siècle avant J. C.

Une renfermait un dolium couvert de morceaux de briques et contenant un squelette de tout jeune enfant; l'autre renfermait également un squelette d'enfant placé dans deux dolium réunis par leurs ouvertures. Dans aucune de ces deux tombes on ne trouva de vases.

La vérité excessivement importante qui découle logiquement de ces découvertes successives faites au "Sepulcra pro Romulus", c'est que les événements vont confirmer sans cesse la théorie de M. Boni d'après laquelle Rome existait bien longtemps avant Romulus.

Une renfermait un dolium couvert de morceaux de briques et contenant un squelette de tout jeune enfant; l'autre renfermait également un squelette d'enfant placé dans deux dolium réunis par leurs ouvertures. Dans aucune de ces deux tombes on ne trouva de vases.

Le Japon à l'exposition de St-Louis.

Washington, 5 juin.—En conséquence de l'enquête générale sur les affaires du département des postes Thomas W. McGregor, employé au service des fournitures pour la délivrance gratuite dans les districts ruraux, et C. Elsworth Upton, de Baltimore, ont été arrêtés aujourd'hui sous l'accusation d'entente avec Charles E. Smith, de Baltimore, pour tromper le gouvernement dans la fourniture des sacs en cuir destinés aux facteurs ruraux.

Leur arrestation porte à sept le nombre de ceux qui ont été arrêtés depuis l'ouverture de l'enquête.

Washington, 5 juin.—M. Wilson, secrétaire de la légation des Etats-Unis à Tokio, annonce au département d'Etat que la diète du Japon a voté un crédit de \$500,000 yens pour la participation du pays à l'exposition de St-Louis.

M. Thompson, ministre des Etats-Unis, télégraphie que le Président de la République du Brésil a demandé au congrès un crédit de \$500,000 pour l'exposition de St-Louis, et que ce crédit sera probablement accordé.

Paris, France, 5 juin.—L'abbé de la tutelle de John C. Breckinridge, le jeune millionnaire californien, est venue devant le tribunal aujourd'hui.

Après audition du rapport de la commission de trois médecins légaux, commission instituée le 3 mai dernier pour examiner M. Breckinridge, le tribunal a décidé le départ de ce dernier de l'hôtel où il recevait les soins des médecins et de gardiens choisis par sa mère, Mme Frédéric Sharon.

La tutelle exclusive, la direction et le traitement de M. Breckinridge sont confiés au docteur Motet, un spécialiste.

Le jugement du tribunal explique l'état de M. Breckinridge, en spécifiant les blessures constatées à son dos à la suite d'un saut par une fenêtre dans un moment d'hallucination.

Le tribunal n'a pas décidé si Mme Sharon ou Mme John C. Breckinridge, la femme du malade, surveillerait son traitement. Le docteur Motet est le seul choix du tribunal.

Les procédures d'interdiction pour aliénation mentale instituées par Mme Sharon s'ouvriront plus tard.

Rome, Italie, 5 juin.—Le gouvernement a informé l'ambassadeur des Etats-Unis que l'Italie a besoin d'un terrain de 11,000 mètres carrés pour son exposition à St-Louis. Il y aura en outre une exposition des arts industriels et une collection des produits minéraux de l'Italie.

Washington, 5 juin.—Le secrétaire Hay et Sir Michael Herbert, l'ambassadeur d'Angleterre, ont signé aujourd'hui un traité pour

Impôts sur l'éclairage. Washington, 5 juin.—Le secrétaire Hay et Sir Michael Herbert, l'ambassadeur d'Angleterre, ont signé aujourd'hui un traité pour

Feux de forêt. Paul Smiths, N. Y., 5 juin.—Dans les dernières vingt-quatre heures les feux de forêt ont traversé le mont St-Régis, dans la direction des camps du lac St-Régis, et ont tout détruit sur leur passage jusqu'au parc privé de William Rockefeller. M. Rockefeller a fait venir cinquante-cinq hommes de Malone pour renforcer ceux qui combattent les flammes dans le parc depuis plusieurs jours.

Feux de forêt. Paul Smiths, N. Y., 5 juin.—Dans les dernières vingt-quatre heures les feux de forêt ont traversé le mont St-Régis, dans la direction des camps du lac St-Régis, et ont tout détruit sur leur passage jusqu'au parc privé de William Rockefeller. M. Rockefeller a fait venir cinquante-cinq hommes de Malone pour renforcer ceux qui combattent les flammes dans le parc depuis plusieurs jours.

ESPRIT DES AUTRES.

—Eh bien! M. Mame Pochet, et le ménage de cloaque, qui habite en face chez vous? —M'en parlez pas. Ça va de mal en pire. C'est tous les jours des scènes et des scènes... Ce qu'on appelle une vraie "incompatibilité" de mauvaises humeurs, quel!

Fragment d'une lettre adressée à sa famille par Berleau fils, qui est à l'hôpital par suite d'une chute de cheval. —Ne vous tourmentez pas, mes chers parents; on me fait chaque jour une opération nouvelle, je n'ai pas le temps de m'ennuyer...

Un jeune collègue parlant de sa grand-mère maternelle. —Dis, papa, doit-on dire grand-maman ou m'ennuyer? Le papa très grave: —M'ennuyer rendrait mieux la pensée, mais m'ennuyer est moins respectueux.

DEPECHE TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABELLE

SUICIDE ETRANGER.

New York, 5 juin.—Mme Ida M. Courson, de North Brighton, Staten Island, a trouvé le corps d'un étranger pendu par une corde à la traverse d'une porte à l'étage supérieur de sa maison, ce matin. Lorsque l'agent de police appelé est arrivé l'homme vivait encore. On l'a ramené mais il a refusé de répondre à aucune question. Un moment plus tard il s'est affaissé dans les bras de l'officier et a expiré.

Le corps a été laissé dans la maison jusqu'au jour pour attendre l'arrivée du coroner.

Mme Courson et ses quatre enfants ont eu tellement peur qu'ils en sont devenus hystériques.

On n'a pas la moindre idée de l'identité de l'homme et on se demande comment il a pu se tuer dans une maison étrangère pour commettre cet acte désespéré.

AU PARC AUDUBON.

Les derniers jours de Pompéi. Il n'y a pas au monde de spectacle plus émouvant que celui de la destruction de Pompéi, par une éruption du Vésuve.

Et ce sera l'éternelle histoire de tant de jeunes gens et de tant d'amourettes! Dans ces conditions, se hâta-t-elle de reprendre, pour arrêter la protestation de Marthe, vous n'avez qu'un rôle à tenir: priez vous-même monsieur Albert Lantény de donner, dès à présent, cette satisfaction à sa famille, afin d'éviter un scandale effroyable.

—Je ne suis pas en rapports avec monsieur Lantény, répondit Marthe. Je ne puis intervenir en aucune façon!

—C'est donc, alors, à moi d'agir, reprit Mme Varin, d'un ton subitement autoritaire. Et j'agirai dans l'intérêt du collège. Voici deux familles brouillées, je puis dire trois en ajoutant les Landoire, quatre en ajoutant monsieur Hardy; un fils en rébellion contre sa mère. Il n'en faut pas davantage pour que le pays soit bouleversé. Et lorsqu'on saura que ce bouleversement a été causé par un professeur, la situation du collège ne sera plus possible. Vous serez accusée de manœuvres coupables pour avoir détourné ce jeune homme de ses devoirs; une déconsidération en rejallura sur vos collègues — qui n'ont pas, hélas! besoin de cela! — C'est pourquoi, aussi bien dans l'intérêt général que dans votre propre intérêt, il faut à tout prix empêcher ce procès au cours duquel vous seriez traînée dans la boue.

Arrestation de deux fonctionnaires du département des postes.

Washington, 5 juin.—En conséquence de l'enquête générale sur les affaires du département des postes Thomas W. McGregor, employé au service des fournitures pour la délivrance gratuite dans les districts ruraux, et C. Elsworth Upton, de Baltimore, ont été arrêtés aujourd'hui sous l'accusation d'entente avec Charles E. Smith, de Baltimore, pour tromper le gouvernement dans la fourniture des sacs en cuir destinés aux facteurs ruraux.

Leur arrestation porte à sept le nombre de ceux qui ont été arrêtés depuis l'ouverture de l'enquête.

Washington, 5 juin.—M. Wilson, secrétaire de la légation des Etats-Unis à Tokio, annonce au département d'Etat que la diète du Japon a voté un crédit de \$500,000 yens pour la participation du pays à l'exposition de St-Louis.

M. Thompson, ministre des Etats-Unis, télégraphie que le Président de la République du Brésil a demandé au congrès un crédit de \$500,000 pour l'exposition de St-Louis, et que ce crédit sera probablement accordé.

Paris, France, 5 juin.—L'abbé de la tutelle de John C. Breckinridge, le jeune millionnaire californien, est venue devant le tribunal aujourd'hui.

Après audition du rapport de la commission de trois médecins légaux, commission instituée le 3 mai dernier pour examiner M. Breckinridge, le tribunal a décidé le départ de ce dernier de l'hôtel où il recevait les soins des médecins et de gardiens choisis par sa mère, Mme Frédéric Sharon.

La tutelle exclusive, la direction et le traitement de M. Breckinridge sont confiés au docteur Motet, un spécialiste.

Le jugement du tribunal explique l'état de M. Breckinridge, en spécifiant les blessures constatées à son dos à la suite d'un saut par une fenêtre dans un moment d'hallucination.

Le tribunal n'a pas décidé si Mme Sharon ou Mme John C. Breckinridge, la femme du malade, surveillerait son traitement. Le docteur Motet est le seul choix du tribunal.

Les procédures d'interdiction pour aliénation mentale instituées par Mme Sharon s'ouvriront plus tard.

Rome, Italie, 5 juin.—Le gouvernement a informé l'ambassadeur des Etats-Unis que l'Italie a besoin d'un terrain de 11,000 mètres carrés pour son exposition à St-Louis. Il y aura en outre une exposition des arts industriels et une collection des produits minéraux de l'Italie.

Washington, 5 juin.—Le secrétaire Hay et Sir Michael Herbert, l'ambassadeur d'Angleterre, ont signé aujourd'hui un traité pour

Impôts sur l'éclairage. Washington, 5 juin.—Le secrétaire Hay et Sir Michael Herbert, l'ambassadeur d'Angleterre, ont signé aujourd'hui un traité pour

Feux de forêt. Paul Smiths, N. Y., 5 juin.—Dans les dernières vingt-quatre heures les feux de forêt ont traversé le mont St-Régis, dans la direction des camps du lac St-Régis, et ont tout détruit sur leur passage jusqu'au parc privé de William Rockefeller. M. Rockefeller a fait venir cinquante-cinq hommes de Malone pour renforcer ceux qui combattent les flammes dans le parc depuis plusieurs jours.

Feux de forêt. Paul Smiths, N. Y., 5 juin.—Dans les dernières vingt-quatre heures les feux de forêt ont traversé le mont St-Régis, dans la direction des camps du lac St-Régis, et ont tout détruit sur leur passage jusqu'au parc privé de William Rockefeller. M. Rockefeller a fait venir cinquante-cinq hommes de Malone pour renforcer ceux qui combattent les flammes dans le parc depuis plusieurs jours.

Feuilleton

L'Abelle de la N. O.

No. 10. Commencé le 27 mai 1903.

LES SIRENES

Par Jean Reibrach.

—Tout ça, c'est bien étonnant, parce que M. Albert est un garçon sérieux. Moi j'ai idée que lui n'aurait pas mieux demandé que de prendre la tannerie. On sait bien que c'est sa mère qui tient l'argent. Je crois que tout cela se rapporte à la demoiselle de M. Vêret. Oui, moi, voilà mon idée!

—Mais je défie bien, Madame! —Vous ne défiez pas les institutions. Tout vous sera imputé à crime. Votre logement et vos meubles, votre jardin, — car il paraît que vous avez un jardin — avec une tonnelle au bord de la rivière, ou il est facile d'accéder secrètement... Même vos relations avec les Martel, avec le commandant, qu'on prétend n'avoir jamais connu votre père...

—Mais, madame, vous le savez! —Ah! vous relevez ça, nota Mme Varin, vous avez laissé passer le reste! Oui, je le sais, mais pouvez-vous empêcher qu'on dise le contraire. L'avocat de M. Hardy s'efforcera de démontrer que monsieur Albert Lantény — en qui, moi, vous me rendrez cette justice, je ne vous vois qu'un réducteur — a été la victime d'une intrigante.

—Madame!... —Vous voyez donc bien, reprit Mme Varin, que ce procès ne peut pas avoir lieu. Or alors, s'il avait lieu, je devrais moi-même aviser avant qu'il ne fût trop tard, demander contre vous des mesures disciplinaires et, par-dessus tout, un déplacement, votre présence dans cette ville n'étant plus tolérable.

Marthe demeura comme assommée, ne croyant pas encore à ce qu'elle entendait. Mme Varin reprit: —Vous vous seriez confiée à